

# LA MAGIE DE LA MOYENNE. LES REVENUS DES UNIVERSITÉS SELON LA CONFÉRENCE DES RECTEURS

Gilles Gagné

(Publié, en version courte, par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, IRIS, à titre de note de recherche, mai 2012)

---

Nous avons beaucoup discuté ces derniers temps d'un certain 325\$ par année par étudiant, un montant qui nous a été donné comme la première étape d'une longue marche vers plus de justice sociale. Un peu selon la technique des vendeurs de voitures qui ramènent le coût à l'achat d'une berline de luxe sous la forme d'un paiement hebdomadaire, le ministère a évalué, après des ajustements cosmétiques, cette première étape de la « juste part » à 0,50\$ par jour par étudiant. La justice se combinant dans cette affaire avec l'efficacité, nous allons de cette manière arracher nos universités au sous-financement criant qui les afflige, un objectif qui fut d'ailleurs à l'origine de la découverte de la justice par un gouvernement parti à la recherche d'un cheval de bataille.

Ce débat est resté loin à la marge de la réalité. Comme tout s'est joué sur le concept statistique de « dollars par étudiant, par année », je vais attraper cette invitation idéologique au vol et examiner le (sous) financement de nos universités avec cette lunette.

J'examine la situation pour l'année 2009 parce que c'est la dernière année pour laquelle la CREPUQ a publié des données financières qui mettent en comparaison les universités selon une méthode uniforme.

## A) La magie de la moyenne : la thèse d'un sous-financement global du réseau universitaire

La CREPUQ présente les revenus des universités en six rubriques qui témoignent de la « comptabilité de fonds » qui est celle des universités : 1. Fonctionnement général, ce qui inclut l'enseignement; 2. Recherche subventionnée; 3. Objectif spécifique et fiduciaire; 4. Entreprises auxiliaires; 5. Immobilisations; 6. Dotation.

On trouvera, telles quelles, les deux premières colonnes dans le tableau qui suit : **1. Rev. fonct.**, et **2. Rech. subv.**, alors que les quatre autres colonnes de la CREPUQ y sont regroupées dans **3. Autres rev.** La somme des revenus pour chaque université forme ainsi la colonne **4. Rev. Totaux.**

Je mets à part dans ce tableau l'INRS, l'ÉNAP, Téléq et le Siège social de l'UQ parce que ce ne sont pas, à proprement parler, des universités. Ces constituantes ont chacune leur manière d'être « exorbitante », on le verra plus loin. Elles représentent ensemble 5% du total. Dans son étude sur les délocalisations, Crespo les laisse d'ailleurs de côté.<sup>1</sup>

## Tableau I

### Les revenus (\$) des universités québécoises pour l'année 2008-2009

Les revenus des établissements selon la source et le fonds, 2008-2009,

<http://www.crepucq.qc.ca/educq/>

Les effectifs étudiants équivalents au temps plein proviennent du Tableau D, *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2009-2010*, MELS, et ont été calculés en octobre 2009.

[http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/Ens\\_Sup/Financement\\_equipement/Programmation\\_budgetaire\\_financement/ReglesBudgetaires2009-2010.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/Ens_Sup/Financement_equipement/Programmation_budgetaire_financement/ReglesBudgetaires2009-2010.pdf)

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
	<b>Rev. fonct.</b>	<b>R. rech. subv.</b>	<b>Autres rev.</b>	<b>Rev. totaux</b>	<b>EEETP</b>
Bishop's	30 456 000	1 005 000	14 174 000	45 635 000	2 186,42
Concordia	346 112 000	37 178 000	53 724 000	437 014 000	24 265,86
Laval	469 137 000	282 657 000	91 155 000	842 949 000	28 338,67
McGill	532 332 000	432 118 000	241 079 000	1 205 529 000	26 750,05
UdeM	572 461 000	417 861 000	102 049 000	1 092 371 000	32 045,13
HEC	109 225 000	16 773 000	9 203 000	135 201 000	7 990,03
Polytechnique	85 275 000	51 545 000	22 393 000	159 213 000	4 148,23
Sherbrooke	291 477 000	96 833 000	55 485 000	443 795 000	16 497,29
UduQ					
Chicoutimi	71 775 000	19 560 000	13 314 000	104 649 000	4 181,35
Montréal	317 586 000	61 019 000	161 225 000	539 830 000	25 145,52
Rimouski	61 890 000	17 439 000	9 664 000	88 993 000	3 449,76
Abitibi	34 837 000	14 422 000	7 283 000	56 542 000	1 583,31
Outaouais	55 057 000	5 417 000	7 004 000	67 478 000	3 502,87
Trois-Rivières	114 950 000	18 205 000	13 698 000	146 853 000	7 673,92
ETS	73 577 000	14 644 000	11 129 000	99 350 000	4 058,49
<b>Total partiel</b>	<b>3 166 147 000</b>	<b>1 486 676 000</b>	<b>812 579 000</b>	<b>5 465 402 000</b>	<b>191 816,90</b>
ENAP	24 988 000	2 910 000	2 284 000	30 182 000	733,78
INRS	64 625 000	51 656 000	14 273 000	130 554 000	326,47
Téluq	40 585 000	2 705 000	2 571 000	45 861 000	3 107,81
UQ (SS)	32 725 000	1 074 000	50 698 000	84 497 000	
<b>TOTAL</b>	<b>3 329 070 000</b>	<b>1 545 021 000</b>	<b>882 405 000</b>	<b>5 756 496 000</b>	<b>195 984,96</b>

<sup>1</sup> Voir *L'offre de programmes universitaires des sites hors campus au Québec : ampleur, logique décisionnelle et évaluation de ses impacts*, Manuel Crespo, Alexandre Beaupré-Lavallée et Sylvain Dubé, Cirano, novembre 2011. <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2011RP-13.pdf>

Les notions de « budget de fonctionnement », de « revenus de fonctionnement » ou de « budget sans restriction » que l'on retrouve dans la comptabilité des universités sont autant d'expressions qui se rapportent d'une manière ou de l'autre à la première colonne des statistiques de la CREPUQ. Ces revenus incluent la « subvention de fonctionnement » du MELS et couvrent l'enseignement aux trois cycles, le soutien, une partie des immobilisations et la bibliothèque, ce qui est en gros « l'université » telle que chacun peut en faire l'expérience quotidienne. Avec une grande habileté et une concertation remarquable, on a enfermé le débat de l'hiver 2012 dans cette seule première colonne, une colonne qui, pour des raisons comptables ou historiques, favorisait la plainte du sous-financement, au moins à l'échelle canadienne, puisqu'on y retrouve la contribution des étudiants. A la lumière de leurs revenus totaux, cependant (colonne 4), nos universités paraissent plutôt sur-financées, aussi bien au Canada que dans le monde.<sup>2</sup> Le MELS établissait à 29 242\$ par étudiant par année les dépenses totales de nos universités pour 2008-2009 (ce qui est conforme à quelques dollars près aux données de la CREPUQ, voir le tableau II) alors que le reste du Canada était à 28 735\$. Quant à l'OCDE, elle place le Canada au troisième rang mondial dans sa publication de 2011. Il suffit en somme que nos gouvernements mettent notre argent dans une colonne plutôt que dans l'autre pour que soient justifiés les cris d'orfraie de la coterie de la misère noire.

En réalité, cette première colonne est loin de représenter adéquatement notre effort collectif en faveur des universités. Ces revenus de fonctionnement et d'enseignement ne représenteront plus bientôt que la moitié des revenus totaux des universités (comme c'est déjà pratiquement le cas pour deux des institutions), des revenus totaux dont l'essentiel provient du public. Les subventions des différents niveaux de gouvernement et de leurs différents organismes, les droits payés par les étudiants (qui, en tant que « droits d'accès » fixés par l'État, relèvent de la fiscalité) et les dépenses fiscales faites en faveur des entreprises et des particuliers qui se constituent « partenaires » de nos institutions composent en effet l'essentiel de leurs revenus totaux.

Comme je l'ai souligné à quelques reprises, le « sous-financement » de nos universités est l'habile slogan d'un lobby qui prend appui sur les pauvres dans le but d'enrichir les riches. Notre « réseau » étant fortement stratifié, en effet, y compris à l'intérieur même des grandes universités, bon nombre de secteurs y tirent le diable par la queue pendant que d'autres dépensent des millions pour se comparer à Harvard (ou à d'autres figures mythiques) sur la scène internationale du *branding*. On verra donc dans nos universités des victimes de la « privation relative » se constituer volontaires dans une campagne menée par les grands et destinée à arracher au public « plus d'argent » pour « l'économie du savoir ». Comme « l'argent neuf » viendrait cette fois de l'étudiant (plutôt que d'Ottawa ou de ses partenaires globalisés), le petit et moyen gestionnaire de nos PME universitaires des campagnes (qui commencent à Québec) se dit en effet qu'il aura du mouton à tondre dans toutes les chaumières.

---

<sup>2</sup> Voir MELS, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2011, p. 43, et OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2011, graphique B1.2., p. 225.  
[http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/Ens\\_Sup/Financement\\_equipement/Progrmmation\\_budgetaire\\_financement/ReglesBudgetaires2009-2010.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/Ens_Sup/Financement_equipement/Progrmmation_budgetaire_financement/ReglesBudgetaires2009-2010.pdf)

Cependant, la misère (présumée commune) de nos institutions se stratifie considérablement lorsque nous rapportons, à l'instigation de la ministre, leurs revenus à leur nombre d'étudiants « équivalents au temps plein » (c'est-à-dire, pour le premier cycle par exemple : au nombre de tranches de 30 crédits qu'elles livrent et que l'on nomme EEETP). Dans le tableau II qui suit, les 4 premières colonnes du tableau I sont rapportées au nombre d'étudiants de chacune des universités (la 5<sup>e</sup> colonne du tableau I). On laisse encore une fois de côté les constituantes exorbitantes de l'UQ et on compile l'image « moyenne » pour l'ensemble des universités proprement dite (ligne **Total partiel des colonnes 1 à 4 sur le total des EEETP de la colonne 5**).

## Tableau II

### Les revenus (\$) des universités rapportés à leur nombre d'étudiants

	<b>1/5</b>	<b>2/5</b>	<b>3/5</b>	<b>4/5</b>
	<b>R.fonct./EEETP</b>	<b>R.rech/EEETP</b>	<b>Autres/EEETP</b>	<b>R.totaux/EEETP</b>
Bishop's	13 929,62	459,66	6 482,74	20 872,02
Concordia	14 263,33	1 532,11	2 213,97	18 009,42
Laval	16 554,66	9 974,25	3 216,63	29 745,54
McGill	19 900,22	16 153,91	9 012,28	45 066,42
UdeM	17 864,21	13 039,77	3 184,54	34 088,52
HEC	13 670,16	2 099,24	1 151,81	16 921,21
Polytechnique	<b>20 556,96</b>	12 425,78	5 398,21	38 380,95
Sherbrooke	17 668,17	5 869,63	3 363,28	26 901,08
UduQ				
Chicoutimi	17 165,51	4 677,92	3 184,14	25 027,56
Montréal	<b>12 629,92</b>	2 426,64	6 411,68	21 468,24
Rimouski	17 940,38	5 055,13	2 801,35	25 796,87
Abitibi	22 002,64	9 108,77	4 599,86	35 711,26
Outaouais	15 717,68	1 546,45	1 999,50	19 263,63
Trois-Rivières	14 979,31	2 372,32	1 785,01	19 136,63
ETS	18 129,16	3 608,24	2 742,15	24 479,55
<b>T. partiel 1 à 4/EEETP 5</b>	<b>16 506,09</b>	<b>7 750,50</b>	<b>4 236,22</b>	<b>28 492,81</b>
ENAP	34 053,80	3 965,77	3 112,65	41 132,22
INRS	197 950,81	158 225,87	43 719,18	399 895,86
Téluq	13 059,04	870,39	827,27	14 756,69
UQ (SS)				
<b>TOTAL</b>	<b>16 986,35</b>	<b>7 883,37</b>	<b>4 502,41</b>	<b>29 372,13</b>

On ramène ainsi toutes les catégories de revenus de toutes les universités en « revenus par étudiant ».

Si l'on regarde la colonne des revenus totaux, par exemple, on y voit que McGill, à 45 066,42\$ par étudiant par année, touche déjà le double de ce que touchent six de ses consœurs en pauvreté. En allant sur la place publique pour réclamer le fameux 325\$ par année et pour plaider la cause de la « qualité » à coups de demi-vérités, la principale de McGill parlait de toute évidence au nom des pauvres de la rue de Maisonneuve (Concordia) ou au nom des francos de la Côte Sainte-Catherine (HEC). Car on a peine à croire qu'elle se sentit elle-même à court d'argent. En revanche, on comprend très bien que quelqu'un qui gagne 1 000\$ par semaine, par exemple, et qui réclame avec autorité 5\$ de plus «pour tous» se fera des amis chez les bénéficiaires qui s'arrangent avec 500\$ par semaine (ou avec 400\$ ou avec 300\$). Émus par un tel sens de l'équité, d'aucuns se transformeront en véritable Lucien Bouchard de l'*Indirect rule*, sinon carrément en roi Pétaud, et ils ne verront qu'altruisme dans la croisade menée par les universités milliardaires contre les étudiants profiteurs.

La première colonne, par contre, celle des revenus d'enseignement, est celle où les écarts entre les universités sont les plus bas. Entre 70% et 85% des revenus de cette colonne proviennent en effet des subventions « normées » du ministère et des droits de scolarité uniformes. Les écarts y sont donc essentiellement l'effet des différents tarifs fixés par le MELS pour les différents « types » d'étudiants (qui sont dits « lourds » ou « légers »). L'écart entre l'UQAM (dont 88% des inscrits se retrouvent dans les Humanités légères) et Polytechnique (100% dans les Sciences et techniques) donnent une indication atténuée de cette « pondération » selon les « coûts observés », une pondération sur laquelle nous reviendrons. De plus, le biais très prononcé de la « formule » du MELS en faveur des étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles s'ajoute ici au critère de la « lourdeur » et explique une autre partie des écarts de la colonne 1. La compétition entre les universités pour attirer les « étudiants gradués » (comme les nomme la CREPUQ) trouve d'ailleurs dans ces écarts la source de son financement : les étudiants gradués supplémentaires sont si bien financés qu'ils provoquent de grandes dépenses pour se les arracher.

Il en va de même pour la bataille qui se déroule sur le « marché » des étudiants étrangers : les universités qui peuvent attirer des étudiants internationaux aux cycles supérieurs, et de préférence dans les disciplines lourdes, pourront rentabiliser grâce à eux des programmes qui devraient autrement se partager un trop petit nombre d'étudiants québécois. Elles recevront ainsi de Québec, pour des dépenses situées à la marge de leurs coûts de fonctionnement, une subvention de 100% du coût moyen observé (et elles pourront en plus retenir pour elles un supplément de 10% du montant forfaitaire des étudiants étrangers exigé par le MELS pour couvrir leurs dépenses de « promotion », dit la clause 1.3.2. des *Règles budgétaires*, op. cit.). Bref, grâce à la complicité entre Québec et nos grandes universités, nous exportons donc une « marchandise », déficitaire pour la société, mais terriblement payantes pour les universités qui ramassent les subventions à l'exportation. Comme il n'est pas près de manquer de nouveaux riches « globalisants » dans les économies émergentes, ces subventions à l'exportation de diplômes « made in Québec » finiront sans doute par faire de nos universités un label international de premier plan chez les candidats à l'*Overclass* qui n'ont pas les moyens de passer par la maison mère étatsunienne. « Nous pouvons faire aussi bien que l'Australie » : voilà notre programme à ce chapitre.

Je reproduis ici la liste des 70 catégories de poids des étudiants (tableau III), telle qu'elle existe depuis 2006 alors que l'on abandonnait la « méthode historique » au profit du « financement à 100% des clientèles » basé sur les « coûts moyens observés ». Cette échelle est en réalité plutôt fantaisiste et elle correspond davantage au résultat d'une partie de poker entre les recteurs qu'à toute autre chose. C'est du moins ainsi que m'a présenté l'affaire un de ceux qui étaient présents lors de la mise en place de ce type d'échelle par François Legault.

### **Tableau III**

#### **Pondération des effectifs étudiants**

*Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec, Annexe 1, MELS - ES - DGFE - DPBF - 2011-09-15*

<b>01 Médecine dentaire</b>	7,96	6,59	10,69
<b>02 Médecine vétérinaire</b>	9,73	9,41	10,69
<b>03 Optométrie</b>	5,37	6,59	10,69
<b>04 Spécialités non médicales en santé</b>	2,32	6,59	10,69
<b>05 Sciences infirmières</b>	1,77	2,29	10,69
<b>06 Pharmacie</b>	1,41	2,29	10,69
<b>07 Médecine</b>	4,07	6,59	10,69
<b>08 Médecine - résidents</b>		3,36	
<b>09 Géographie</b>	2,11	6,59	10,69
<b>10 Sciences pures</b>	2,11	6,59	10,69
<b>11 Éducation physique</b>	2,11	4,42	10,69
<b>12 Agriculture, foresterie et géodésie</b>	5,05	9,40	9,42
<b>13 Génie</b>	2,11	4,42	9,42
<b>14 Mathématiques</b>	1,41	4,42	9,42
<b>15 Musique</b>	3,30	4,42	6,40
<b>16 Beaux arts</b>	2,93	4,42	6,40
<b>17 Architecture et design de l'environnement</b>	1,87	4,42	6,40
<b>18 Cinéma et photographie</b>	1,87	4,42	6,40
<b>18 Droit</b>	1,41	4,42	6,40
<b>19 Sciences humaines et sociales</b>	1,07	4,42	6,40
<b>20 Lettres</b>	1,00	4,42	6,40
<b>22 Éducation</b>	1,61	2,29	6,40
<b>23 Informatique</b>	1,41	2,29	6,40
<b>24 Administration</b>	1,07	2,29	6,40

Le message central de cette pondération est qu'il vaut mieux avoir des étudiants de doctorat, et de préférence en Santé (ce qui inclut la santé des animaux) ou en Sciences et techniques, et qu'il vaut mieux éviter les étudiants de lettres. Le lecteur ne devrait pas s'effrayer de la faible pondération des médecins résidents car, dans ce cas particulier, ce

n'est pas la pondération qui rapporte mais la manière de compter les crédits lors de ces stages.

La pondération accordée à chaque type d'étudiant intervient lors de la détermination de la subvention de fonctionnement (colonne 1, tableau I) accordée aux universités. On multiplie alors chaque étudiant par son poids puis par un montant uniforme (disons 3 527,65\$ pour 2011-12). Pour cette partie de la subvention, un étudiant de lettres rapportera donc, dans notre exemple, 3 527,65\$ (puisqu'il pèse 1) et un étudiant de doctorat en pharmacie rapportera 37 710,58\$ (puisqu'il pèse 10,69). A cela s'ajoutera, selon notre exemple toujours, un montant uniforme de 1 667,68\$ par étudiant non-pondéré pour le soutien et la bibliothèque. Les deux montants forment plus de 85% de la subvention globale du MELS.

On comprend ici au passage que, par la vertu de droits d'accès à l'Université qui fonctionnent comme une sorte de *flat rate*, un étudiant de lettres auquel on appliquerait dès aujourd'hui la hausse prévue payerait pratiquement la totalité de son «coût observé» alors que l'étudiant de pharmacie en payerait dans les 10%. La juste part.

Passons maintenant à la deuxième colonne du tableau II, celles des revenus de la recherche subventionnée. Elle est celle où les écarts entre les universités sont les plus grands. En réalité, c'est entre les «universités de recherche» que se joue le grand jeu, surtout celui qui vise le « grand marché global » des étudiants étrangers dont nous parlions plus haut. Les trois sœurs (Laval, McGill et UdeM) ramassent déjà 1,13 des 1,46 milliards (76%) de fonds de recherche (essentiellement publics) destinés aux universités à proprement parler (zone ombrée du tableau I), et c'est en faveur de la recherche, « toujours plus de recherche », que travaille le lobby de la technoscience. Il est assez clair, en somme, que le spectacle principal n'aura pas lieu à Lennoxville.

L'essentiel de notre mal-financement vient en effet de la compétition factice qui associe les trois plus grandes universités dans l'effort d'accaparer la majeure partie des revenus de recherche, maintenant destinées à l'innovation technique. Cette compétition irrationnelle est favorisée par des lois, par des politiciens liés aux grandes entreprises, par les organismes subventionnaires, par les « consultants » issus des entreprises technoscientifiques, par le capital de risque (et par le secteur financier des intangibles qui dépend des flux d'innovations), par la quête de prestige d'administrateurs universitaires de modeste envergure scientifique (des administrateurs qui, pour la plupart, finissent dans les entreprises ou qui en proviennent), par les professeurs « déchargés » d'enseignement pour diriger leurs entreprises de R&D aux frais du public, par l'ensemble des « personnels » liés à cette compétition (qu'ils soient « professionnels » ou étudiants) et par plusieurs personnes bien intentionnées mais ignorantes.

Cette compétition pour l'argent de la R&D comprime vers les marges universitaires la recherche scientifique orientée vers la formation et elle nuit aux secteurs de notre réseau universitaire qui peuvent difficilement s'associer aux grandes entreprises de la technoscience. D'ailleurs, la recherche scientifique a pratiquement été abolie dans les universités du Québec (à peu près en même temps qu'aux USA: voir *Le virage*

*technologique* (1982), *Le défi technologique* (1985), *La maîtrise technologique* (1988), *L'urgence technologique* (1993) ainsi que leurs nombreuses suites provinciales et fédérales plus récentes) et elle a été remplacée par le trou sans fond de la R&D à orientation économique.

Mais il y a plus grave que ce débalancement « vertical » de notre réseau par la recherche, soi-disant « universitaire », et plus grave que la compétition des trois bovidés qui se prennent pour Stanford aux frais des contribuables. Les mêmes contribuables financent aussi une inégalité « horizontale » entre les étudiants, une inégalité que l'on cache soigneusement. Comme nous avons des droits de scolarité « uniformes pour tous », en effet, il est facile de donner à penser que c'est une semblable « uniformité » qui caractérise les efforts que nous faisons en faveur des étudiants. Ce qui est loin d'être le cas, on vient de la voir, et qui l'est encore moins dans le domaine de la recherche.

Revenons sur cette question des fonds de recherche octroyés aux universités, des fonds publics qui sont pourtant destinés, comme la doctrine le répète à satiété, à la « formation des chercheurs ». Ils sont en effet censés permettre aux universités d'initier les étudiants à la recherche en les associant à la recherche : c'est la fameuse « formation à la recherche par la recherche ». Les fonds de recherche se rapporteraient donc, de cette manière, à « l'enseignement supérieur ».

En apparence, nous consacrons donc 7 750,50\$ par étudiant par année (ombre au bas du tableau II) au financement de la recherche universitaire, une dépense « globale » qui varie en réalité entre 16 153,91\$ par étudiant par année à McGill (plus haut, même colonne) et 459,66\$ à Bishop's. A première vue, la formation de la jeunesse à la recherche par la recherche est une entreprise à géométrie variable.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, ce sont là des illusions statistiques parce que l'on compte tous les étudiants dans le 7 750,50\$ de cette moyenne, de la même manière que l'on compte tous les étudiants de McGill dans le 16 153,91\$ de cette université; et ainsi de suite.

En fait, et selon le ministère de l'éducation (Voir *Indicateurs de l'éducation*, édition 2011, p. 49<sup>3</sup>), 90% des fonds de recherche sont octroyés (après répartition proportionnelle des fonds non répartis) aux secteurs universitaires de la santé et des sciences et techniques, deux secteurs qui sont responsables de 33,1% des diplômés (Idem, p. 115, tous les diplômés confondus) et qui s'occupent d'environ 29% des étudiants inscrits. La géométrie variable vient ici de faire un saut quantique vers la variation du troisième type : après la lourdeur de l'étudiant et le cycle d'étude, voici maintenant le troisième facteur de variation des revenus, les secteurs de recherche.

Pour chaque université, la CREPUQ nous donne le nombre des diplômés inscrits à des programmes de grades en les regroupant en dix secteurs disciplinaires qui représentent une simplification des 24 échelons de l'échelle de pondération du tableau III.

---

<sup>3</sup>[http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/IndicateurEducationEdition2011\\_f.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/IndicateurEducationEdition2011_f.pdf)



C'est donc ici que se trouve, essentiellement chez les étudiants gradués de maîtrise et de doctorat, le gros de la jeunesse que nous sommes censés former « à la recherche par la recherche » (tableau IV).

Tout comme le fait le ministère, la CREPUQ laisse de côté dans cet examen de la « formation des chercheurs » les multiples « attestations d'études » et autres « certificats » qui sont essentiellement destinés aux personnes qui ont déjà un emploi et qui viennent à l'université en quête d'un papier susceptible d'augmenter leurs revenus. C'est ce qu'un de mes recteurs appelait le « lucratif secteur du service après-vente ».

**Tableau IV**  
**Les diplômés dans les programmes de grade<sup>4</sup>**  
 2008-2009, CREPUQ, ibidem.

	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Total
Santé	3 698	791	272	4 761
Sciences	1 990	672	289	2 951
Génie	2 660	1 073	289	4 022
Sc.appliquées	1 863	822	109	2 794
Éducation	4 783	798	77	5 658
Administration	6 608	3 275	55	9 938
Sc. sociales	3 867	1 075	95	5 037
Droit/sc. humaines	5 881	1 444	385	7 710
Arts	1 356	263	40	1 659
Autre	1 329	112	5	1 446
<b>Total</b>	<b>34 035</b>	<b>10 325</b>	<b>1 616</b>	<b>45 976</b>

Si nous regroupons ces 45 976 diplômés annuels selon les trois secteurs de recherche identifiés par les organismes subventionnaires (Santé, Sciences et techniques, Humanités) et si nous additionnons les deux premiers secteurs comme le fait le ministère pour juger de l'orientation générale des fonds de recherche, nous obtenons maintenant le Tableau V.

Le mystère dans ce Tableau V ce n'est pas qu'avec 29% des « entrants » qui postulent à un premier grade la Santé et les Sciences et techniques « produisent » ensemble 30,0% des diplômés du Baccalauréat mais bien qu'avec ce 30,0% des étudiants gradués du Baccalauréat elles obtiennent ensuite près de 60% de nos docteurs! Ce phénomène a été observé depuis longtemps et on l'a en général attribué à la qualité de « l'encadrement » et « aux ressources », deux expressions polies (mais infamantes pour

<sup>4</sup> Notons que les chiffres du tableau IV incluent 298 diplômés des Humanités issus des trois composantes exorbitantes ainsi que leurs 121 diplômés de Santé et de Sciences et techniques. Cela ne change rien à ma démonstration et je pourrai, pour les fins de la rigueur, les exclure lorsque je rapporterai les diplômés aux revenus.

les professeurs des humanités) qui désignent en fait l'écart de revenu en faveur des deux secteurs « lourds ».<sup>5</sup>

## Tableau V

### Les diplômés dans les programmes de grade

2008-2009, CREPUQ, ibidem.

La proportion des diplômés de Santé et de Sciences et techniques sur l'ensemble

	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Total
Santé + Sc. et tech.	10 211	3 358	959	14 528
Humanités	23 824	6 967	657	31 448
Total	34 035	10 325	1 616	45 976
S. + S.&T./Total	30,0%	32,5%	59,3%	31,6%

En fait, et curieusement, c'est dans les disciplines les plus « difficiles » que la proportion de « sortants » (avec un diplôme de Maîtrise ou de Doctorat) est la plus grande. L'Université de Montréal diplôme 97,1% des entrants en médecine vétérinaire et 93,5% en pharmacie alors que McGill est à 92,6% en médecine et à 96,6% en physique. Pour l'ensemble des universités, les lettres diplôment de leur côté 65% des entrants et l'histoire 62,4%, ce qui indique très certainement que la solidité d'une vocation n'est pas indépendante de la possibilité d'avoir des revenus pendant qu'on s'y consacre.

Si nous nous attachons maintenant à nos chercheurs en formation et si nous prenons comme indicateur de la composition de cette « population » les diplômés de maîtrise et de doctorat, nous obtiendrons les deux grandes cohortes de chercheurs diplômés auxquelles le ministère rapporte le 1,48\$ milliard de revenus de recherche des universités. Nous avons en effet d'un côté, nous dit le tableau V, 4 317 diplômés de Santé et de Sciences et techniques (3 358 maîtrises + 959 doctorats) et de l'autre 7 624 diplômés des humanités (6 967 maîtrises + 657 doctorats).

Si, comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous ramenons les revenus correspondants à la formation de chercheurs sur une base unitaire, nous obtenons, comme le montre maintenant le tableau VI, une moyenne annuelle de 124 501,80\$ de revenus de recherche par chercheur « produit » cette année-là.

Mais encore ici cette moyenne ne veut pratiquement rien dire. Comme 90% du 1,48 milliard de fonds de recherche que nous distribuons aux universités aboutissent dans un coin de l'université d'où sortent 4317 chercheurs par année, ces revenus représentent 309 939,40\$ par diplômé, ce qui se compare avantageusement aux 19 499,95\$ par

<sup>5</sup> Voir, par exemple, Université Laval, *Avis de la commission des Affaires étudiantes, Persévérance et réussite aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*, 2004, p. 39

diplômé des humanités.<sup>6</sup> Voilà pourquoi votre fille travaille chez Walmart (et fait probablement la grève!), aurait dit Molière. Voilà aussi pourquoi il est moins « probable » qu'elle ressorte un jour de l'université avec le diplôme qu'elle y postulait.<sup>7</sup>

## Tableau VI

### Les revenus de recherche des universités (\$) rapportés aux diplômés

Tableau V et tableau I

	Santé/sc/tech	Humanités	Total
Chercheurs MA+PhD	4 317	7 624	11 941
Rev, rech des secteurs	1 338 008 400	148 667 600	1 486 676 000
Rev, rech./chercheur	309 939,40	19 499,95	124 501,80

Nous nous retrouvons donc, grâce à de tels écarts, dans un système de formation des chercheurs qui fonctionne comme ceci : alors que nous avons d'un côté un étudiant qui finance sa « formation de chercheur » en vendant des téléphones dans un kiosque au centre commercial et qui fait son doctorat avec un professeur qui dirige dix autres étudiants gradués, nous en avons un autre, de l'autre côté, qui fait son doctorat avec un professeur, dégagé d'enseignement, dont il est le seul thésard et dont il touche un salaire à temps plein grâce à une subvention publique obtenue sous l'égide d'un partenariat avec Telus. Ceci n'est pas une caricature.

Or, je n'ai jamais entendu personne dire que c'était là ce que nous voulions faire. Mais c'est pourtant ce que nous faisons. Et je suis loin de soutenir que la seconde situation correspond à un idéal; je crois plutôt qu'elle participe, malheureusement, de la

<sup>6</sup> Si nous prenons simplement les subventions accordées par les trois conseils fédéraux de recherche (c'est-à-dire en faisant abstraction de la FCI, de Santé Canada, des nombreuses subventions spéciales pour les BLEUs, les SOVARs et les brevets, des commandes des ministères et du biais encore plus prononcé du Québec pour la technique), nous sommes déjà, selon la CREPUQ, à 85% des revenus de recherche en faveur de Santé, Sciences et techniques, et cela pour 30% des étudiants universitaires:

	Subventions	Ch. de recherche	Bourses	Total
CRSH	40 588 578	16 471 501	21 642 868	78 702 947
CRSNG	156 010 769	26 175 000	24 762 941	206 948 710
IRSC	204 093 251	26 175 000	22 178 535	252 446 786
Total	400 692 598	68 821 501	68 584 344	538 098 443
CRSNG+IRSC/Total	89,9%	76,1%	68,4%	85,4%

<sup>7</sup> Comme je l'ai indiqué plus haut, ces 11 941 diplômés incluent les 298 diplômés des humanités issus des constituantes que nous avons laissées de côté et leurs 121 diplômés de santé et de sciences et techniques. Puisque nous ne considérons ici que les revenus de recherche des universités proprement dites, il faudrait donc les soustraire. Cela nous donne donc, en réalité, 318 877,12\$ et 20 293,15\$, respectivement, par diplômé pour les deux groupes de diplômés, avec une moyenne tout aussi factice de 129 029,34\$. Le ratio entre les deux groupes (près de 16 à 1) ne change pas.

corruption de l'université par le parti de la technoscience et de l'économie des intangibles.

Évidemment, me dira-t-on, les étudiants des secteurs aristocratiques ne voient que l'ombre de cette « différence » (qui se chiffre par centaines de millions) entre les trois cités savantes : en santé et en technoscience ce sont les équipements et le matériel, les professionnels salariés, les locaux, les frais de séjour et de déplacement, les frais de défense de la propriété intellectuelle, les dépenses de représentation auprès des partenaires économiques, les frais de placement des publications, les coûts du remplacement des enseignants par les chargés de cours et les dépenses de secrétariat qui absorbent l'essentiel des investissements dans la R&D universitaire, et non pas la « main d'œuvre » étudiante. D'ailleurs, s'il fallait que 70% des revenus de recherche se convertissent en salaires étudiants (comme le proposent hypocritement les conseils subventionnaires), aucun des membres de notre aristocratie étudiante ne sortirait jamais de l'université!

Finalement, il n'est pas étonnant que jamais personne n'ait pu faire l'exposé des rendements de ces « investissements » dans la R&D, si ce n'est pour soutenir qu'ils avaient des retombées positives pour l'enseignement (ce qui a été falsifié à quelques reprises) ou pour en faire un facteur de « prestige » et, donc, « d'attractivité ». Le prestige est un atout non négligeable, il est vrai, mais il est apparemment de plus en plus dispendieux et ceux qui en font commerce sont rarement ceux qui cotisent pour l'accroître. La vérité est simplement qu'une grande université de recherche n'est jamais trop grande au goût de ses gestionnaires qui attendent une ouverture chez Jean Coutu.<sup>8</sup> Comme la seule mesure que nous ayons des rendements et de l'importance de la nouvelle recherche universitaire est le montant des revenus de recherche que les universités absorbent, nous avons ici une machine autoréférentielle dont la réalité contingente est en voie de devenir une norme que l'on veut vendre au public en lui parlant des « emplois de qualité » qui s'en viennent. « La recherche universitaire, dit Guy Breton, est tout aussi cruciale pour l'avenir d'une société que la formation de sa jeunesse » (Présentation de son discours du 15-VI-2012 au Canadian Club<sup>9</sup>). Alors que nous avons cru jusqu'ici que l'une se ramenait à l'autre, ce sont maintenant deux choses « cruciales » qui se côtoient à l'université, deux voies différentes vers le même avenir. La recherche qu'administre ce docteur n'a pas pour but de connaître le monde mais de le produire, comme l'a dit Michel Freitag, et il attend de la jeunesse qu'elle anticipe dès maintenant sa propre aliénation et qu'elle prenne rendez-vous avec le monde à venir comme s'il était déjà fait.

En réalité, cette recherche technologique est une sorte de ver plat à croissance indéfinie qui dévore l'université de l'intérieur pour le plus grand profit du syndicat d'élèves qui le nourrit aux frais du public. Il faudra bien finir par évaluer la

---

<sup>8</sup> Sur les 31 ex-recteurs ou ex-vice-recteurs pour lesquels j'ai trouvé des informations facilement, 19 continuaient leur carrière dans la grande entreprise. Si on enlève ceux qui sont partis à la retraite après leur mandat, cela n'en fait pas beaucoup qui sont revenus à l'enseignement et à la recherche après leur mandat; j'éviterai donc de les nommer. J'éviterai aussi de nommer, pour les raisons inverses, le grand économiste-chercheur qui surveille les comptes au conseil d'administration de Jean Coutu et qui me sert ici d'exemple.

<sup>9</sup><http://www.cerclecanadien-montreal.ca/fr/evenements/2011-2012/l-universite-de-montreal-un-laboratoire-pour-inventer-l-avenir>

contribution de cette machine célibataire à l'éducation, juste au cas où elle serait nulle. Pour ce qui est des retombées monétaires qui percolent sur quelques étudiants, on pourrait certainement les remplacer par des bourses d'étude qui les habitueraient à être souverains plutôt que serviteurs, ce qui est très certainement la moindre des choses que l'on puisse attendre des chercheurs de demain. Et tout le reste devra être soumis à la discussion et, surtout, à la réflexion.

## **b) La réduction de l'université à l'économie du savoir**

La campagne du sous-financement de nos universités restera comme l'un des cas les plus réussis de construction « communicationnelle » d'un faux problème, un faux problème dont la « solution » nous vaut maintenant de vrais problèmes en série. Évidemment, l'environnement idéologique de « lucidité » qui renforce chez nous le néolibéralisme a aidé nos administrateurs universitaires à construire ce « message » et même, dans quelques cas, à y croire eux-mêmes. Par des voies souterraines dont les doctrines irrationnelles ont le secret, le faux problème s'est combiné avec la question de notre croissance démographique insuffisante (et avec la nécessité où nous serions d'importer de la main-d'œuvre pour faire vivre nos vieux) pour devenir une forme bénigne de terrorisme intellectuel. L'Association des Universités et Collèges du Canada amorce sa réflexion sur les « défis » de l'enseignement supérieur de la manière suivante : « Les projections démographiques laissent croire que le Canada ne pourra pas compter sur la croissance de sa population pour alimenter son économie au cours de la prochaine décennie ». (*Tendances dans le milieu des universités*, volume 1, Les effectifs, AUCC, 2011, p. 5) Dans cette affaire, le concept d'une population qui sert à alimenter l'économie ressemble étrangement à celui d'une fournaise que l'on chauffe au bois. Les projections démographiques, qui font planer sur l'économie l'horrible menace d'une pression à la hausse des salaires, ressemblent à de « l'avenir déjà fait » et elles sont à ce titre l'instrument miracle de la contrainte exercée « au nom des faits ». L'obligation d'importer des étudiants d'âge mûr (pour rehausser la qualité des nôtres tout en faisant l'économie des dépenses de formation initiale) et de travailler à la hausse de la productivité du travail par la R&D, telle est la double « mission massue » dont se sont investis nos administrateurs universitaires; ils se croient postés au centre de « l'économie » et ils nous offrent d'en conjurer les menaces en échange des avantages « normalement » dévolus à des serviteurs de leur importance : des salaires de CEO et un accès généreux aux fonds publics. De ce point de vue, un peu mégalomane, les « usines d'avenir » qu'ils dirigent n'auront certainement jamais trop d'argent.

On peut en juger par l'illustration suivante : au moment où prenait forme la cabale du sous-financement, les revenus des universités selon la CREPUQ et le MELS croissaient en apparence presque deux fois plus vite que leurs « clientèles ». Même les revenus de fonctionnement et d'enseignement (ceux de la colonne 1, qui allaient être au cœur du grand litige) croissaient plus vite durant les cinq années universitaires allant de 2004-2005 à 2008-2009 que le nombre d'étudiants (qui n'augmentait alors que de 9,7%). Quant aux revenus d'immobilisation (qui forment dans le tableau VII plus de la moitié des **Autres revenus**), ils augmentaient d'un généreux 25%. L'appétit pour les « espaces

de recherche » et le début des délocalisations de l'enseignement poussaient les pharaons du pied carré loin devant l'anémique marée de leurs clients.

Il est vrai que l'unité d'EEETP ne fond pas avec l'inflation et que les étudiants supplémentaires ont la même valeur d'une année à l'autre, ce qui n'est malheureusement pas le cas des dollars supplémentaires. Mais même en tenant compte de l'inflation et en considérant la croissance *nette* des revenus des universités pour cette période, on la trouve encore supérieure à celle de la fréquentation. Au moment de jeter la province dans l'émoi à force de crier famine, les universités, en somme, s'enrichissaient.

## Tableau VII

### L'augmentation (%) des revenus et de la fréquentation des universités entre 2004-2005 et 2008-2009

Pour les revenus, même source que le Tableau I.

Les effectifs étudiants équivalents au temps plein proviennent du Tableau D, *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2004-2005*, MELS, et ont été calculés en mars 2005.

[http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/Ens\\_Sup/Affaires\\_universitaires\\_collegiales/Ens\\_et\\_recherche\\_universitaires/Regl0405.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/Ens_Sup/Affaires_universitaires_collegiales/Ens_et_recherche_universitaires/Regl0405.pdf).

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
	<b>Rev. fonct.</b>	<b>R. rech. subv.</b>	<b>Autres rev.</b>	<b>Rev. totaux</b>	<b>EEETP</b>
<b>2004-2005</b>	2 754 759 000	1 380 927 000	719 507 000	4 855 193 000	178 594,81
<b>2008-2009</b>	3 329 070 000	1 545 021 000	882 405 000	5 756 496 000	195 984,96
<b>Croissance (%)</b>	<b>20,8</b>	<b>11,9</b>	<b>22,6</b>	<b>18,6</b>	<b>9,7</b>
<b>Croissance nette (%)</b>	<b>13,1</b>	<b>4,8</b>	<b>14,8</b>	<b>11,0</b>	<b>9,7</b>

Il y a cependant dans ce tableau une ombre au tableau, comme on dit, une ombre qui concerne les revenus de la recherche (colonne 2). Même si la part (importante) des revenus d'immobilisation qui sont liés à la recherche ne figurent pas dans les revenus de la recherche subventionnée, et même si ces derniers montrent encore (à 4,8%) une croissance nette d'inflation, la doctrine de la formation à la recherche par la recherche a vu dans ce retard de croissance (relativement à la fréquentation) un motif d'alerte : les progrès de l'intégration de l'université à l'économie et la concentration de la recherche sur la R&D risquaient de s'en trouver ralentis. Comment expliquer ce déclin?

En adoptant résolument (en 1993) le slogan de « l'urgence technologique », le gouvernement québécois se trouvait à orienter sa politique scientifique vers l'innovation technique et à ajouter aux subventions de recherche des universités (qui venaient d'Ottawa) des subventions de son cru plus importantes que par le passé, des subventions destinées à devenir le second râtelier de nos universités. Le gouvernement québécois, cependant, n'a pas pu suivre le rythme qu'il avait annoncé. À 114,7\$ millions de dollars

en 1991-1992,<sup>10</sup> l'ensemble de ses subventions et commandites plafonnèrent à 322,9\$ millions en 2004-2005 et redescendirent de là à 250,6\$ millions en 2009, dernière année des chiffres de la CREPUQ. Ce « manque à gagner », qui avait pour effet de mettre la croissance des revenus de recherche à la traîne de celle des clientèles, était d'autant plus « préoccupant » que les subventions des entreprises étaient atteintes du même genre de « gel », de recul en réalité, les subventions et contrats non-gouvernementaux ayant plafonnés à 320,1\$ millions en 2006-2007. Le recteur Brière eut beau demander, en commission parlementaire, aux « utilisateurs de diplômés du privé » de faire leur « juste part » en matière de recherche, rien n'y fit. D'ailleurs, on voit mal pourquoi les entreprises mordraient, plus qu'elles ne le font déjà, à la généreuse carotte de « l'incitatif fiscal » quand la majorité des subventions que le fédéral allonge aux chercheurs sont conditionnelles à l'établissement d'un partenariat avec « le milieu » ainsi qu'à la brevetabilité des résultats escomptés. Les entreprises, par les temps qui courent, adoptent en fait la politique de Jésus-Christ : « Laissez venir à moi les petits chercheurs subventionnés », et elles évitent, sauf exception, de lancer de l'argent à la figure de ceux qui sollicitent leur adoubement.

Voilà donc le très réel « retard de croissance » qui a servi d'aiguillon principal à la recherche d'argent neuf : le recul des subventions de recherche du gouvernement québécois, le plafonnement (au mieux) de celles du secteur privé, l'agressivité redoublée de certaines universités canadiennes auprès des sources fédérales de financement et le déclin du poids du Québec à Ottawa, tout cela se conjugait pour pointer en direction de la fin de l'âge de la croissance dorée pour la recherche subventionnée. En libérant, par une hausse des droits, le gouvernement québécois d'une partie de ses charges à l'égard de l'enseignement, on allait lui permettre de faire comme en 1991-1992 et de réduire (après la hausse des droits) ses subventions à l'enseignement afin d'accroître ses subventions de recherche. La hausse des droits, pour ainsi dire, était un œuf de Colomb qui avait déjà fait ses preuves, l'équivalent fonctionnel d'une subvention de recherche obtenue par le détour de « l'investissement » étudiant.

Mais comme les étudiants avaient en gros compris que nous sommes à l'ère de la comptabilité créative (et de la corruption), ils tournèrent le dos à la hausse en descendant dans la rue. Ce sont là des choses qui arrivent. Sans compter qu'en demandant aux « utilisateurs » des services d'enseignement une contribution à taux unique, valable même pour l'immense majorité de ceux et celles qui n'avaient aucune espérance de devenir un jour « chercheur salarié », on se trouvait à leur faire un étrange devoir de solidarité. Tout le mal est venu de ce qu'ils aient interprété tout de travers ce devoir de solidarité.

L'innovation technologique, il faut bien le comprendre, n'est pas le souci premier de ceux qui cherchent à être utiles à la société et qui espèrent s'y faire une place en trouvant dans le giron d'un art, d'une science, d'un métier, d'une profession ou d'une discipline les principes d'une formation « personnelle ». Dans cette affaire, qui est

---

<sup>10</sup> Voir *Urgence technologique. Pour un Québec audacieux, compétitif et prospère. Avis à la ministre de l'enseignement supérieur et de la science*, Conseil de la science et de la technologie, Gouvernement du Québec, 1993, p. 111.

l'affaire d'une vie, c'est de l'orientation significative de leur activité qu'il s'agit, nullement de la mise au point du prochain gadget (qui est une chose indifférente tant que le marketing ne l'a pas rendu nécessaire et qui devient ensuite une nuisance avec laquelle il faut composer). Le « grand récit » de l'innovation technologique est essentiellement la légitimation des formes de domination sociale qui, aussi bien à l'échelle institutionnelle qu'à celle des classes et des nations, profitent de la destitution des autonomies concrètes basées sur le savoir ou sur la culture. « L'obligation d'innover » n'est pas un monstre biblique sorti de l'océan par génération spontanée; elle est portée par une classe de gestionnaire qui a fait de « l'adaptation » à la globalisation qu'elle promeut son propre canal de mobilité sociale. Et elle est en résonance harmonique avec l'appropriation du savoir par les organisations. En ce sens, l'inquiétude des recteurs à l'égard de la croissance de la R&D ne pouvait pas vraiment être exposée aux « clientèles » pour la bonne raison que cette inquiétude ne les concernait que médiocrement.

Les directions universitaires, il faut bien le comprendre aussi, s'occupent essentiellement de la moitié du budget qui dépend des plans d'affaires et des accords de développement. Nos grandes universités, par exemple, sont en voie de se peupler « d'administrateurs de recherche », des personnages de la plus haute importance qui ne sont pourtant ni chercheurs, ni professeurs, ni administrateurs. D'un symposium à l'autre, d'un lobby à l'autre, d'un partenaire à l'autre, ils construisent des ponts, rassemblent des masses critiques, fédèrent des équipes d'excellence, internationalisent des activités de rayonnement, toutes choses qui reviennent à solliciter les pouvoirs publics en promettant des retombées internationales. Au moment d'écrire ces lignes, l'Association des universités et collèges du Canada annonçait la consolidation du *Groupe U-15*, un groupe de pression formé de quinze grandes universités canadiennes « axées sur la recherche ». Réunissant les administrateurs de recherche de ces universités, le groupe entend veiller à la défense des « intérêts de la recherche » et il promet de la « synergie ». Le Groupe U-15 mènera son œuvre de bienfaisance sans trop s'occuper des 80 autres universités qui courent derrière lui car, comme le dit sa directrice (une administratrice de recherche qui a « fait rayonner les activités d'un institut sur la scène internationale » après avoir géré les communications de la FCI) : « La marée montante soulève tous les bateaux ». C'est donc avec la plus parfaite bonne conscience que le groupe des universités axées sur la recherche entend prendre ses distances à l'égard de la piétaille universitaire qui est restée attachée au monde l'éducation.<sup>11</sup>

Cette émancipation de la recherche, qui n'est pas sans offrir des avantages collatéraux aux chercheurs que l'on administre si soigneusement, n'en est pas moins le signe d'une domination de la pensée qui la déshonore. Jamais l'université n'a cherché à être si rigoureusement intégrée au jeu d'une seule puissance, celle du capital dans le cas qui nous occupe, et jamais n'a-t-on vu une conversion si rapide de ceux qui la représentent en faveur de « l'ouverture au milieu ». Les centaines de « conseils d'administration » qui dirigent les « Centres d'excellence » de nos universités s'arrachent les administrateurs de la grande entreprise qui font aux chercheurs l'honneur de leur

---

<sup>11</sup> Voir UA/AU, *University Affairs/Affaires universitaires*, «Le groupe U-15 s'organise officiellement», édition électronique du 30 mai 2012, <http://www.universityaffairs.ca/u-15-begins-to-formalize-its-organization.aspx>



enseigner l'avenir. Cette situation, qui eut semblé attentatoire à l'intégrité scientifique il y a seulement 30 ans, est devenue maintenant une condition « d'effectivité » car c'est le principe supérieur de la nouvelle recherche, la « valeur ajoutée », qui sert maintenant d'orientation générale pour les programmes de recherche.<sup>12</sup>

Tout cela montre que les membres d'une catégorie sociale peuvent prendre un soin d'autant plus résolu de leurs intérêts que ces derniers peuvent être harmonisés avec une redéfinition militante du bien commun. Il est clair que les apôtres des « intérêts de la recherche » sont, dans la présente conjoncture, la belle âme du nouveau bien commun. Ils sont d'ailleurs pratiquement les seuls à avoir été touchés par une révélation et à pouvoir organiser leur propre ascension tout en étant portés par la foi du charbonnier quant à la manière d'assurer le salut d'autrui. Avec l'abolition des frontières économiques et avec l'entrée dans le « grand marché » de révolutions industrielles asiatiques explosives, le grand récit de l'innovation a pu faire de ses idéaux la conséquence obligatoire des faits eux-mêmes. La compétition globale pour l'emploi, en effet, « oblige » les pays développés à contrecarrer les salaires dérisoires de la périphérie par une élévation régulière de la productivité de leur propre main-d'œuvre, un entreprise à laquelle il faudrait sacrifiées l'indépendance de l'université, le syndicalisme et le respect du travail, les programmes sociaux qui taxent la masse salariale et l'essentiel des progrès sociaux issus de l'État providence. Ce programme, qui interpelle les nations en sujets collectifs alors même que les mécanismes économiques qui appellent aux sacrifices bloquent toute solidarité qui serait à la hauteur du problème, postule tout innocemment que ce sont les pays les plus efficaces pour ce qui est d'abolir des emplois grâce aux innovations technologiques qui arracheront à la compétition globale le plus d'emplois pour eux-mêmes : le flux « national » de l'innovation, et les mesures sociales régressives qui lui sont associées, assureront la défense des emplois locaux en augmentant la productivité des travailleurs locaux, dit-on, et ils repousseront vers les pays étrangers les pertes d'emplois liés aux surcapacités ainsi engendrées. Le grand récit de l'innovation, en somme, balade sous le nez des peuples la maxime selon laquelle *il faut détruire des emplois pour en avoir* et il n'est rien d'autre qu'un programme de guerre économique qui se fait passer pour vertu en empruntant le détour « sacré » du progrès technique et de la croissance de la productivité.

Les femmes savent depuis longtemps que les guerriers, surtout ceux dont le statut social interdit qu'ils ne meurent à la guerre, ont tendance à rendre les guerres nécessaires afin d'assurer leur domination « interne » sur l'activité des femmes. Nous avons affaire ici, à plus petite échelle pour l'instant, à un mécanisme similaire. Menée sous l'égide de la technique, la guerre pour l'emploi désorganise les institutions et les sociétés et son effet le plus certain est de rendre cette guerre à chaque jour plus nécessaire et de rendre improbable toute forme de solidarité « globale ». Ce processus érode cumulativement le fondement même de l'université occidentale, qui est la coopération.

---

<sup>12</sup> Cependant, comme me le dit un collègue qui sait de quoi il parle, le nucléaire est devenu partout un danger, qui s'accroît (sauf peut-être en France), parce que savants et régulateurs couchent avec l'industrie. Les épistémologues jovialistes (et/ou pédants) saluent cette conjonction au sommet sous le nom de « triple hélice ». Les différents noms de la corruption, hélas, ne changent pas grand-chose à l'affaire.

Certes, il y a une beauté propre aux miracles de la technique, qui sont autant de témoins de l'ingéniosité pratique des hommes. Mais l'instrumentalisation de la technique par le capitalisme et par la classe sociale qui espère tirer ses marrons du feu est en voie de rendre abjecte cette beauté, surtout quand elle se résume à la capacité marchande de rendre impératif des gadgets qui n'ont aucun lien avec le progrès humain. Même les grands projets étatiques de recherche technologique du monde moderne (des grandes écoles de Napoléon jusqu'à la NASA de Eisenhower en passant par le nucléaire) se réclamaient de l'intérêt national pour justifier l'appropriation collective des connaissances technologiques jugées déterminantes, des connaissances que l'on voulait ainsi maintenir dans le « domaine public ». Il a suffi d'une loi américaine (et surtout de son imitation « sans réserve » par les clients des États-Unis) pour liquider ce programme et pour faire des États des sorte de stations de pompage qui travaillent maintenant dans l'autre sens. Depuis la loi Bayh-Dole de 1980, en effet, les États financent les grandes universités de recherche pour qu'elles transfèrent aux entreprises de la technoscience, à titre de propriété privée, les innovations qu'elles tirent du *general intellect* de la société contemporaine. L'intérêt national, qui se résume maintenant à un programme d'attractivité basé sur des dérégulations compétitives et sur la mise aux enchères des biens publics, se présente lui-même comme un accessoire du système capitaliste financiarisé. Appuyée sur des salariés du placement dont les revenus sont proportionnels aux capacités d'extraction, la financiarisation fonctionne ainsi comme un programme de mobilité sociale ascendante; elle fait fonds sur la tolérance de la classe des petits rentiers pour assujettir l'activité économique à un nouveau mode d'accumulation de la puissance dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Alors que les ingénieurs et le management du 20<sup>e</sup> siècle avait transformé les profits aléatoires des entreprises en des flux de revenus futurs prévisibles et réguliers (des flux eux-mêmes actualisables en bourse et distribués à titre de marchandises), le nouveau capitalisme a besoin d'un flux d'innovations imprévisibles pour introduire dans la machine les valeurs intangibles qui réamorcent constamment les différentiels de rendement qui la font tourner. A chaque année son Facebook.

Cette fusion de la technique et du capital en un processus financier à caractère autoréférentiel<sup>13</sup> transforme toute chose en « actif financier » et enclenche des processus beaucoup trop dynamiques pour pouvoir être supportés en douceur par la culture et par la vie sociale. Car alors même qu'il est indispensable que la culture et la socialité persévèrent dans leurs formes pour que la pratique puisse, sur la longue durée, les transformer en retour (image du code génétique), ces formes sociales et historiques sont par définition contingentes et elles ne peuvent, sur l'instant, rien opposer à ce qui les destitue. L'assimilation explosive de la technique et du capital tend donc à liquider toutes les formes d'autonomie, de respect, de tolérance et de prudence qui se sont déployés, d'une manière propre à chaque société et par accommodation réciproque des pratiques, au hasard des années. Le danger de cette forme de domination dynamique, qui brandit le thème de la survie de la nation alors même qu'elle dissipe la solidarité politique dans l'entonnoir de la fuite en avant collective, est qu'elle ne comporte en elle-même aucune

---

<sup>13</sup> La valeur de tout actif financier devant croître plus rapidement que la valeur moyenne des actifs financiers, nous sommes ici devant une «norme» de croissance universelle, une norme parfaitement immanente à la pratique qu'elle règle et qui n'a, à ce titre, ni extériorité, ni réflexivité, ni objectivité.

capacité réflexive, tout mécanisme de contrôle « sans sujet » étant par définition sans « autocontrôle ». L'innovation financière/technologique, en somme, est incapable d'anticipation « systémique » et elle ne peut se rapporter aux volatilités qu'elle induit seulement quand elles deviennent des effets opérants, c'est-à-dire trop tard. L'inaptitude des « processus » globalisés à l'autodiscipline, comme on l'a vu récemment, condamne alors ce qu'il nous reste d'État à tout sacrifier à l'effort de remettre en marche les processus, c'est-à-dire à l'effort de se ruiner lui-même dans l'aventure.

Dans ce sens, finalement, la course à l'innovation technologique dans laquelle nous nous croyons avisés d'entraîner l'université a un caractère ontologique : le grand récit de la compétition technique mobilise la totalité de nos capacités politiques dans l'effort de « gérer » la croissance, et cela sans qu'il nous soit possible de demander sérieusement : la croissance de quoi, au juste? Ce que Spaemann appelait « l'inversion bourgeoise de la téléologie » règne d'ors et déjà sur le domaine de l'innovation technologique. Alors que la justification moderne de la technique était qu'il faut se « libérer » collectivement des besoins (en les satisfaisant) pour pouvoir se consacrer aux œuvres de la justice, de la beauté et de la vérité, le grand récit de la technique veut maintenant tout sacrifier à la croissance indéfinie des besoins (dont il fait autant de prétextes pour la puissance).

Pourtant, ce qui tend à la survie dans l'évolution biologique ce ne sont pas des moyens abstraits comme la « digestion » ou la « vision » mais des formes de vie particulières qui sont une fin pour elles-mêmes parce qu'elles ont créé dans le monde la niche qui les définit. « L'intégration de l'université au réseau distribué de l'innovation », que réclament ceux qui aspirent à s'en rendre maître, revient à faire de la vie de l'esprit et de la civilisation des variables du métabolisme basal de la société (dont ils font une fin absolue). Pour que cette « inversion bourgeoise de la téléologie » atteigne un jour sa perfection propre, il faudra que le caractère « non-rival » et « non propriétaire » de la connaissance, qui fut à la base de la coopération et de l'émulation universitaire depuis huit siècles, soit aboli et que la connaissance soit intégrée, sans « autonomie relative », au réseau intégré de la guerre technologique.

\* \* \*

Notre civilisation s'est formée en élevant le savoir et la diffusion du savoir au statut d'une réalité politique exprimant l'égalité normative des hommes et favorisant l'égalisation des conditions sociales. Nous sommes maintenant en train de le redéfinir en tant que facteur de production et de le placer sous l'égide de la propriété privée. Nous exigeons donc des personnes physiques qu'elles couvrent les coûts de production et de distribution de ce « capital productif » lorsqu'il est transféré vers leurs neurones, mais nous « investissons » de l'autre côté des millions de dollars de fonds publics pour permettre l'articulation, à titre gracieux, de la recherche universitaire au fonctionnement

des personnes morales. L'enseignement devient ainsi une marchandise pour les citoyens alors que l'innovation technologique devient une sorte de service public offert par l'État aux «citoyens corporatifs» supranationaux qui dépendent des flux d'innovations pour provoquer l'actualisation spéculative de la valeur de leurs titres. L'aspect le plus inquiétant des événements récents est que « nos » recteurs se soient engagés avec enthousiasme en faveur de ce qu'un gouvernement d'exaltés appelle une « révolution culturelle ». En prenant partie pour la marchandisation de l'éducation et pour le socialisme de la recherche servile, nos recteurs ont pris parti contre l'Université et ils ont fait de leur «conférence» une sorte de service d'escortes.

De plus, le fait que la campagne des recteurs ait été relayée par un club politique ouvertement favorable à la nouvelle droite économique<sup>14</sup> a eu pour effet de donner à cette entreprise communicationnelle les accents d'un affrontement de classe qui a contribué en retour à élargir le mouvement de résistance. Négligeant les études comparatives du Ministère de l'éducation qui allaient dans le sens d'un financement adéquat de nos universités, les recteurs ont d'abord transformé leurs déficits accumulés en preuve de leur « manque à gagner », évacuant en douce l'hypothèse de leur incompétence. Ils ont ensuite imaginé ce qu'il leur faudrait pour être heureux en mesurant l'écart entre les droits de scolarité au Canada et au Québec et en ajoutant la différence ainsi obtenue au haut niveau de financement public dont ils jouissaient déjà. C'est le résultat de cette opération, baptisé «sous-financement»,<sup>15</sup> qui fut confié aux partenaires idéologiques du privé pour les fins de sa mise en marché avant le devenir, à titre de programme commun d'un consortium bipartisan, un argument de justice sociale destiné à redorer le blason de la gouvernance néolibérale.

Une fois la lutte sociale engagée sur le terrain, on a laissé monter au front des ministres incompétents mais d'une impeccable sincérité, le gouvernement devenant ainsi le partenaire minoritaire d'une « révolution » de grande envergure où la question universitaire avait des airs de projet pilote. Tout au long de la crise, les instigateurs de la doctrine se sont tenus tranquilles le long de la route, laissant à une petite droite de la « chronique » le soin de soulever la majorité silencieuse contre les privilèges de « l'élite » étudiante. Alors que les *Lucides* étaient partis du fait que l'économie québécoise devait « avoir accès » à une main d'œuvre de qualité, cette main d'œuvre en formation devint au fil des chroniques l'objet d'une sorte de jalousie intergénérationnelle qui la présentait comme une aristocratie de profiteurs qu'il fallait remettre à sa place pendant qu'il était encore temps.

---

<sup>14</sup> Voir, par exemple, le *Pacte pour le financement concurrentiel de nos universités* de février 2010, une sorte de suite au « Manifeste des lucides ».

[http://www.cmm.qc.ca/documents/salleDePresse/2009\\_2010/pacte/pacte-financement-universites\\_fr.pdf](http://www.cmm.qc.ca/documents/salleDePresse/2009_2010/pacte/pacte-financement-universites_fr.pdf) .

<sup>15</sup> Dès le début de 2011, des chercheurs de l'Iris avaient attiré l'attention sur la « méthodologie » très particulière de cette mesure du sous-financement; voir Eric Martin et Simon Tremblay-Pépin, « Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité », mai 2011, <http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/faut-il-vraiment-augmenter-les-frais-de-scolarite>, et la reprise de l'argument dans Eric Martin et Maxime Ouellet, *Université inc. Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*, Montréal, Lux Éditeur, 2011.

C'était là une rupture fracassante du consensus larmoyant qui plaignait depuis 10 ans le sort de cette « jeunesse » peu nombreuse que toutes les dettes du monde attendaient au détour de sa vie. Ces pauvres « enfants » qui allaient être écrasés par les millions de vieux à nourrir, disait-on en écrasant des larmes de crocodile, par les dettes publiques, par la crise écologique et par la discipline financière globale, il a suffi qu'ils refusent, à titre de citoyens, leur propre réduction à l'économie pour que se disloque en un instant le chœur des pleureuses; et l'on vit une partie des apitoyés d'hier se jeter dans la haine et dans la méfiance pendant que d'autres, qui attendaient un signal, reprenaient plutôt à leur compte la résistance à cette réduction.

« Clivages honnis, amours déchirés, familles rompues », dirent les sages de la bonne entente : « Revenons au problème et trouvons un compromis ». Même les apprentis sorciers qui avaient allumé les feux de la révolution culturelle regrettaient la morne plaine où une société hébétée d'incertitudes avait fait trois élections d'affilée sur le thème des files d'attente. Appels superflus. Car le désordre, entêté, restait malgré tout paisible et « festif », comme s'il avait été sûr de lui-même, comme s'il avait porté en lui une société heureuse de débattre enfin d'elle-même, sans passer par les commandements du dieu fou qui régnait sur le monde et sans tomber dans les chicanes de ménage de la petite vie. Quand les casseroles de la vie privée furent mises en commun sur la place publique, des juges, des maires, des policiers, des faiseurs d'opinions et des politiciens perdirent la tête en cascade, taraudés par la peur de se découvrir imposteurs à force de ne plus comprendre ce qu'ils servaient : « Vivement la violence, et que sonne le retour à l'ordre dont nous sommes les gardiens légitimes ». Rien n'y fit, le débat allait se poursuivre.

Aveuglée par un renversement des valeurs qui associe les universités aux organisations de la puissance et de la compétition, la coterie du sous-financement de l'université a attaché le grelot de la justice sociale au mauvais endroit. Maintenant que le débat est ouvert, elle ne devra pas se surprendre de se faire sonner les cloches sur la question principale : de quelle nature au juste est la pauvreté qui l'afflige?